

Monsieur le Président.

L'Algérie œuvre pour une politique migratoire cohérente, politique qui a pour but le maintien et le renforcement des liens multiples entre les émigrés et leur pays d'origine, ainsi que la défense de leurs droits légitimes dans les pays d'accueil. C'est ainsi que l'Algérie a pris des mesures de facilitation administrative au niveau des représentations consulaires. Elle a également procédé à l'ouverture de centres culturels, à la création d'écoles internationales, à l'accueil des investissements par nos émigrés. L'Algérie enfin cherche à valoriser la contribution des compétences nationales au service du développement du pays et à dynamiser le mouvement associatif algérien à l'étranger.

essentiellement en tant que pays de départ de migrants.

de ses à l'étranger sur son territoire elle a procédé elle encourage

...mais notre pays est aussi en train de devenir de plus en plus un pays de destination et de transit de migrants d'autres pays, ce qui pose une nouvelle série de défis et aussi d'opportunités.

M. le Président,

L'OIM accorde une importance particulière aux processus régionaux en tant qu'espace privilégié de concertation et de dialogue entre des pays limitrophes qui font souvent face à des problèmes similaires liés à la migration.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la réunion du Forum pour le Dialogue en Méditerranée occidentale que l'on appelle plus communément le Dialogue des 5+5. La troisième Conférence *de cette organisation* s'est tenue à Alger, les 15 et 16 septembre 2004, sur le thème de la migration en Méditerranée occidentale. Mon pays assurera d'ailleurs la présidence et le suivi de ce cadre de coopération pour l'année 2004-2005.

La Conférence d'Alger fait suite aux Conférences de Tunis d'octobre 2002 et de Rabat *en* octobre 2003. Notre *dernière* rencontre a permis d'approfondir la réflexion commune sur les questions migratoires. Elle a également contribué à établir les points d'ancrage d'un partenariat à même de consacrer une approche globale, intégrée et concertée de la migration dans le bassin occidental de la Méditerranée.

Dans ce contexte, les ministres participants ont eu à envisager des mesures et des actions destinées à donner corps au dialogue sur la problématique de la migration dans la région euro-méditerranéenne.

La Conférence, qui a compté la participation de l'OIM, à travers son Directeur Général, a notamment mis en place un mécanisme de suivi, chargé d'identifier les actions opérationnelles de coopération. A ce titre, nous nous félicitons de l'inscription au Fonds 1035 de l'OIM du projet portant sur le "renforcement de la coordination et des capacités de gestion des migrations en Méditerranée

Éminent

occidentale". Ceci constitue un bon début dans le lancement des activités de suivi de la Conférence.

Je voudrais enfin évoquer le projet de création de centres de transit dans les pays d'Afrique du Nord qui a été émis lors de la réunion informelle des Ministres de l'Intérieur de l'Union Européenne, tenue à La Haye le 1^{er} octobre 2004. Nous ne pouvons soutenir cette idée qui constituerait, si elle venait à se concrétiser, une dérive grave dans la gestion des migrations. Mon pays estime en effet que ces centres de transit aux frontières de l'Europe ne constituent pas la bonne solution pour éviter un afflux de populations venant des pays sub-sahariens vers le continent européen. La vraie solution réside dans l'aide au développement économique des zones d'émigration qui endigue durablement les flux migratoires.

Nous pensons en outre que l'OIM pourrait, en collaboration avec le HCR, développer sa réflexion sur les réfugiés ^{appartenant} qui représentent une part non négligeable des migrants internationaux. ^{liés à des conflits armés} [⊗] quelque fois on ne sait pas trop si ce sont des migrants ou des réfugiés.

Monsieur le Président,

S'agissant de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'OIM, un accord de siège a été signé à Alger le 29 octobre 2002. Depuis cette date, un certain nombre de projets de coopération ont été identifiés dont certains sont déjà mis en œuvre.

L'Algérie est convaincue que l'ouverture prochaine d'une représentation de l'OIM à Alger donnera un nouvel élan à la coopération avec votre Organisation, une coopération dont nous félicitons.

Je vous remercie.